



Journée de recherche AGRH du Groupe de Recherche Thématique GRH et Territoire

25 Juin 2013

**IAE de Montpellier
Université Montpellier 2**

L'objectif de cette première journée de recherche « GRH et Territoire », à l'initiative du Groupe de recherche thématique de l'AGRH « GRH et Territoire », est de réunir des chercheurs dont les travaux portent sur des formes de GRH élargies au territoire. Cette journée sera également l'occasion de croiser les approches de chercheurs et de praticiens sur cette nouvelle dimension de la GRH.

S'agissant de GRH de réseaux de co-activités, de clusters, de partenariats territoriaux d'innovation ou de dispositifs particuliers relevant des politiques publiques d'emploi, nous assistons depuis quelques années à une mutation de la GRH qui s'ouvre sur son environnement et, plus spécifiquement, sur son territoire. Cette dimension de la GRH qui se territorialise nous conduit à chercher à mieux en délimiter ses contours et à envisager pleinement l'ampleur des mutations pour la Fonction RH.



Comme pour tout domaine de recherche qui tend à se structurer, plusieurs questions méritent d'être approfondies :

- Quels sont les corpus théoriques susceptibles d'être mobilisés ?
- S'agit-il de l'émergence d'une GRH Territorialisée (GRH-T), ou simplement de la mise en lien territoriale de certaines pratiques de GRH organisationnelles ?
- Quelles situations de gestion particulières sont induites par cette GRH-T ?
- Peut-on conclure à l'émergence d'un nouveau modèle de GRH ? Peut-on parler d'une nouvelle régulation ? Et quelle peut être son utilité, mais également ses risques ?
- Quels sont les principaux outils de cette GRH-T ? Par exemple, la GPEC-T ou encore le Projet Territorial emploi/compétences, les plateformes emplois/compétences, les pôles de mobilité, ...
- Comment concilier les dimensions publiques et privées de la GRH-T ?
- Quels sont les principes, les enjeux, mais également les difficultés de la gouvernance territoriale ?

Cette GRH mutualisée semble également être aujourd'hui envisagée en lien avec les problématiques de RSE et de Développement Durable. Ce qui conduit à élargir le questionnement à d'autres interrogations de recherche plus spécifiques :

- Les axes de conciliation RSE/DD et GRH T sont-ils si évidents ? Quels sont les cadres théoriques, éventuellement unificateurs, susceptibles d'être mobilisés ?
- Quelle est la prise en compte effective de la GRH-T dans les politiques RSE/DD des entreprises ?

Voilà donc quelques éléments de questionnement qui montrent le passage d'une ère où le « terrain de jeu » de la GRH était essentiellement intra organisationnel, propre à l'entreprise et avec ses variations (de la PE à la multinationale), ses mondes et ses modes, à une aire de jeu plus poreuse, dont les frontières sont floues : entre distances et proximités, entre coopération et compétition, entre l'économique et le social, entre l'acteur et le réseau...

Nous invitons toutes celles et ceux qui sont intéressés à nous envoyer un projet de communication.

 **Dates à retenir :**

-  30 mars 2013 : date limite de soumission des propositions de communication (en texte intégral)
-  30 avril 2013 : envoi des évaluations aux auteurs
-  30 mai : retour des communications révisées
-  **25 juin 2013 : Journée de Recherche à l'IAE de Montpellier**

L'objectif de cette journée de recherche est de déboucher sur la publication d'un ouvrage collectif de recherche (AGRH).

Comité Scientifique :

Alain Antoine, Université de Lorraine, CEREFIGE
Philippe Barré, Université de Montréal
Véronique Bessière, Université Montpellier 2, MRM, CR2M
Marc Bonnet, IAE Lyon, ISEOR
Isabelle Bories-Azeau, Université Montpellier 1, MRM ERFI
Marina Bourgain, ESC Clermont-Ferrand, CRCGM
Alain Briole, Université Montpellier 3, MRM CREGOR ORHA
Denis Chabault, Université Paris Sud, PESOR
Nathalie Commeiras, Université Pierre Mendès France Grenoble, CERAG
Christian Defélix, Université Pierre Mendès France Grenoble, CERAG
Miguel Delattre, Université Lyon 3, ISEOR
Christophe Everaere, Université Lyon 3, Centre de Recherche Magellan
Claude Fabre, Université Montpellier 2, MRM CREGOR ORHA
Amaury Grimand, IAE Poitiers, CEREGE
Annabelle Hulin, Université de Tours, VALLOREM
Luc Janicot, Université Montpellier 3, MRM CREGOR ORHA
Zeineddine Khelfaoui, Université Montpellier 3, Art'Dev
Anne Loubès, Université Montpellier 2, MRM CREGOR ORHA
Marie Françoise Lozier, Université Paris Dauphine
Elise Marcandella, Université de Lorraine, CEREFIGE
Karim Messeghem, Université Montpellier 1, MRM ERFI
Valéry Michaux, Reims Management School
Stéphane Michun, CEREQ, Art'Dev
Gérald Naro, Université Montpellier 1, MRM, CCA
Jean-Pierre Neveu, Université Montpellier 2, MRM CREGOR ORHA
Florence Noguera, Université Montpellier 3, MRM CREGOR ORHA
Ewan Oiry, IAE de Poitiers, CEREGE
Frédérique Pallez, Ecole des mines de Paris, CGS
Agnès Paradas, Université d'Avignon, MRM ERFI
Jean Michel Plane, Université Montpellier 3, MRM CREGOR ORHA
François Pichault, HEC-Ecole de Gestion de l'Université de Liège, LENTIC
Thierry Picq, Ecole de Management Lyon
Nathalie Raulet-Croset, IAE de Paris, PREG-CRG Ecole Polytechnique
Sylvie Sammut, Université Montpellier 1, MRM ERFI
Eric Stéphany, Université Montpellier 2, MRM, CR2M
Julie Tixier, Université Paris-Est Marne-la-Vallée, IRG

Odile Uzan, Université Paris Descartes
Corinne Vercher, Université Montpellier 3, MRM, ERFI
Delphine Wannemacher, Université de Lorraine, CEREFIGE,
Virginie Xhaufclair, HEC-Ecole de Gestion de l'Université de Liège, LENTIC

Comité d'organisation :

Isabelle Bories-Azeau, Christian Defélix, Anne Loubès, Odile Uzan.

Frais d'inscription :

- 60 € enseignants et professionnels;
- 20€ doctorants et étudiants.

Ces frais couvrent les pauses café, le repas à midi, les actes de la journée.

Lieu de cette journée : IAE, Université Montpellier 2

Contact : aloubes@univ-montp2.fr et isabelle.bories-azeau@univ-montp1.fr

Normes de rédaction :

- Les articles comprendront les noms des auteurs, leurs titres et leurs affiliations.
- La première page comportera : - le titre de l'article (Times 18 en gras); - les noms et institutions des auteurs, en précisant le nom et l'adresse de l'auteur auquel doit parvenir l'avis du Comité de lecture (Times 14 en gras); -un résumé d'une dizaine de lignes (Times 12 en gras) en français et en anglais.
- Les articles dactylographiés en simple interligne comprendront 45.000 caractères.
- Les pages, tableaux, figures et graphiques seront numérotés.
- La hiérarchie d'intertitres sera constituée de deux niveaux : - titres (1.) : Times 14 en gras - des sous-titres (1.1.) : Times 12 en gras.
- Les notes, dont l'usage sera modéré, seront placées en bas de chaque page dans l'ordre 1,2,3,...
- Bibliographie : toute référence sera indiquée dans le texte par le(s) nom(s) de(s) auteurs suivi(s) de l'année de publication. Dans le cas de plusieurs auteurs, ils seront séparés par une virgule. Par exemple, « Une méthode a été proposée (Davies, 1995) ou (Davies, Smith, 1995) ». Dans le cas de plusieurs publications du même auteur la même année, les lettres a, b,... seront ajoutées après l'année. Les références seront ensuite rassemblées dans la bibliographie par ordre alphabétique effectué d'après le nom du premier auteur de la manière

suivante :

- Ouvrage : nom de l'auteur et initiale du prénom, date de publication, Titre de l'ouvrage, Editeur, Lieu d'édition, Exemple : Mintzberg H. (1994), *Grandeur et décadence de la planification stratégique*, Dunod, Paris.
- Article : nom de l'auteur et initiale du prénom, date de publication « Titre de l'article », Titre de la revue, Vol. x, No. x, p. x-y, date de publication Exemple : Koenig G. (1996), « Karl E. Weick », *Revue française de gestion*, No. 108, p. 57-70, mars-avril-mai.

Envoi du projet de communication :

- Le fichier doit être nommé de la façon suivante : votre nom, suivi de la première lettre de votre prénom et de l'extension DOC. Henry Mintzberg, par exemple, proposerait le fichier MINTZBERGH.DOC
- Le projet de communication sera envoyé à l'adresse suivante :
aloubes@univ-montp2.fr